

La Poste se mobilise pour le versement des prestations sociales des clients de La Banque Postale dès le 4 avril.

Les personnes bénéficiaires des prestations sociales qui souhaiteraient effectuer des retraits peuvent le faire :

- Dès le 4 avril, uniquement dans les distributeurs automatiques de billets.
- À partir du 6 avril, pour les clients de La Banque Postale dans l'un des 1 850 bureaux de poste qui seront en priorité réservés à ce service.

La santé de tous est une priorité.
Ensemble, respectons les gestes barrières.

Liste des bureaux de poste ouverts sur laposte.fr

Retrouvez nos services en ligne sur :

laposte.fr

labanquepostale.fr

lapostemobile.fr

#tous engagés

Belin



LA POSTE